



Marché d'hiver
de l'association
Richesses
d'Ardennes

page 4

PLU Vouziers :
réunion
publique
le 12 mars

page 8

Tout roule
pour la
ludothèque

page 15



Le magazine de "Vouziers et vous"

Directeur de la publication :
Yann Dugard

Rédactrice en chef :
Patricia Lesueur
Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Patricia Lesueur, Laurent Bacquenois, Jacques Caron, Frédéric Victor, Claire Delobel, Laurent Scheffer, Magali Roger, M.-H. Moreau, Florent Simonet, les services de la Ville.

Conception-Réalisation

Rédaction : Régine Majcher.

Crédits photos : Martine Baudart, Patricia Lesueur, Marie-Claude Bergery, Evelyne Gautier, Maylis Magnou, FJEPSC, C. Delobel, Bénédic Nizet, Fred Victor, M-H. Moreau, Michel Coistia, les services de la Ville.

Impression : Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont, 08400 Vouziers.
Tirage : 2650 exemplaires.



Focus 4

Marché d'hiver des saisons vouzinoises de Richesses d'Ardennes

Chronique en images 6



Audition de l'école de musique, bourse capsules et cartes postales, repas de Noël et des anciens

Vie municipale 8

PLU : réunion de concertation avec le public
Rendez-vous avec l'ABF
Elections européennes
Voeux au personnel,
Vitesse limitée à Vrizy



Travaux 10

Le point sur les différents chantiers
Les services techniques face à l'épisode neigeux

Dossier 13

Tout roule pour la ludothèque



Cadre de vie 15

Prévention : protéger sa vie et ses biens contre les flammes
Rappel des règles de printemps



Social 16

Réapprendre à lire, écrire et compter
Rendez-vous à l'Est'Minet
Repas de nos Aînés



Jeunesse 18

Les élèves de 3^e ont travaillé sur la 1^{ère} guerre mondiale ; Sophie, passionnée de danse ; Hip-Hop au FJEPSC

Sport 19

Les 50 ans du club de tennis de table
L'association SoftGames08



Culture 20

Patrimoine 21

Paroles de groupe 22

Hier et aujourd'hui



50, avenue Charles de Gaulle, hier et aujourd'hui.



Yann DUGARD
Maire de Vouziers

Nous vivons une période moralement difficile. Le mouvement des « gilets jaunes » révèle une contestation grandissante. Certes, le prix du carburant et le pouvoir d'achat en sont le déclencheur mais c'est un mal plus lointain et bien plus profond.

Le président de la République a souhaité la tenue d'un Grand débat. Le décalage ressenti entre l'État et les Français étant le même que celui ressenti par les zones rurales, nous n'avons pas souhaité l'organiser à la place de l'État. « Que l'État assume cette consultation. »

Les cahiers de doléances mis à disposition des Vouzinois dans les mairies ont permis à un trop petit nombre d'entre vous de s'exprimer, voir aucun pour les villages de Vrizy et Terron-sur-Aisne. Je n'ai été saisi par aucun collectif citoyen ou sollicitations individuelles à ce sujet. Alors je me suis ravisé et en accord avec Francis Signoret, président de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise, nous avons souhaité être acteurs et organiser cette consultation citoyenne à l'échelle de notre territoire, le 25 février dernier à la salle des fêtes de Vouziers, pour que chacun ait la possibilité de s'exprimer et faire remonter en haut lieu une synthèse des interventions.

Représentant l'intercommunalité dans le cadre du *Pacte Ardennes 2022*, j'étais de la rencontre avec Sébastien Lecornu, ministre en charge des collectivités, qui s'est tenue le 20 février. Nous avons pu exprimer les difficultés du monde rural et des Ardennes, en particulier.

L'occasion m'a été donnée également de représenter notre commune lors d'un déjeuner organisé par le Président Emmanuel Macron, le 26 février, aux maires des chefs-lieux de cantons du Grand Est, pour aborder plus précisément les difficultés de notre centre-bourg et de l'ensemble de notre bassin de vie. J'ai profité d'une prise de parole pour, insister sur le maintien des services publics, et comme je m'y étais engagé dans ma campagne, rappeler le rôle essentiel de maintenir une sous-préfecture dans un milieu rural comme le nôtre avec un sous-préfet en place aux côtés des maires et de la population plutôt qu'une « maison de l'État ».

Quelque soit le résultat de ces consultations, nous devons poursuivre nos efforts pour conserver et développer le potentiel de notre territoire. En plus de l'amélioration des conditions d'enseignement, le maintien de l'offre de soins, la restauration de notre patrimoine sans oublier le soutien de la vie associative, sociale et culturelle, nous devons avoir de nouveaux projets structurants.

J'ai pu obtenir d'un bailleur social, la construction de logements seniors en centre-ville répondant ainsi à un besoin essentiel pour une partie de notre population. L'étude de faisabilité d'une maison des services à la population située à Dodeman, cofinancée avec le conseil départemental des Ardennes regroupant les acteurs publics, complétera l'offre de service et facilitera nos démarches de la vie de tous les jours. Je me dois de n'oublier personne.

Notre ville a vécu un terrible sinistre qui, heureusement, n'a pas eu de fin dramatique. Je félicite la réactivité et la lucidité dont ont fait preuve les habitants de l'immeuble dans un tel moment. Je remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à accompagner les familles pour trouver à se reloger et à l'élan de solidarité qui en a suivi.

Ceux qui ont, donnent à ceux qui n'ont pas assez ! La solidarité.

Yann DUGARD
Maire de Vouziers

Marché d'hiver des saisons vouzinoises de l'association Richesses d'Ardennes





Le dimanche 10 février se tenait, pour la deuxième année consécutive, le marché campagnard, artisanal et artistique de l'association *Richesses d'Ardennes* à la salle des fêtes.

De 10 h à 18 h, le public a pu découvrir les produits et savoir-faire des 28 exposants. Cela allait des produits de bouche (viande, fromage, confiture, miel, jus de fruit, pétillants, terrines, huiles, biscuits, pain...) à l'artisanat et à l'artistique (vannerie, pêche à la mouche, hôtel à insectes, poterie, bijoux, tricot, poésie...).

Le monde associatif était aussi représenté avec le *Querton Vouzinois* et le stand du Togo.

Dans une atmosphère conviviale les visiteurs ont pu aussi se détendre à la buvette et même se restaurer sur place.

En attendant l'édition 2020 de ce marché, vous pourrez les retrouver le 1^{er} mai à Falaise, le 23 juin à Vaux-lès-Mouron, les 11 et 12 mai et les 15 et 16 juin à Barbaise. Renseignements : 03 24 30 51 84 ou sur facebook : Richesses d'Ardennes





Chestres, Noël

Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de Chestres. Le comité des fêtes, sous la présidence de Jean Ducastel, avait convié les enfants et leurs parents à la salle des fêtes du village pour la traditionnelle venue du Père Noël, 26 enfants de 0 à 10 ans se sont vus remettre un cadeau et un sachet de friandises de ses mains. Les parents ont pu se retrouver autour de gourmandises agrémentées de café et de jus de fruit.

Blaise, Galette des Rois

Tous, petits et grands se sont retrouvés avec plaisir autour de la table pour déguster la galette des rois.



Chestres, repas

Le comité des fêtes de Chestres a organisé son repas annuel à la salle polyvalente. Soixante-dix personnes étaient au rendez-vous pour déguster une choucroute «maison» préparée par les soins du président du comité, Jean Ducastel. Le service fut effectué avec efficacité par les membres du comité. La bonne humeur était au rendez-vous et une ambiance festive régnait.



Blaise, St-Nicolas accompagné du Père fouettard

Comité d'animation «À l'aise Blaise»

Le comité a renouvelé son bureau, ont été élus Sabrina Plansson, présidente, Sébastien Journet, vice-Président, Valentine Dion, secrétaire et Jessica Giannini, trésorière. Un grand merci a été adressé aux responsables sortants qui ont assuré leurs fonctions durant de nombreuses années.

JEUDI 31 JANVIER 2019

26^e exposition artistique et artisanale organisée par le Rotary



Le vernissage de l'exposition annuelle a réuni de nombreux «curieux». Les exposants ont présentés des œuvres de qualité. Le Vouzinois regorge de talents à faire connaître. Étaient présents Marie-Ange Étienne (cartonnage), Karine Neveux (peinture acrylique), Esat Grandpré (peinture), Mme Bébin (broderie). Béatrice Salmon (photos), Claudine Lebovic (bijoux, aquarelles), M^{me} Blavier (poterie), Christian Taillart (tourneur sur bois), Mme Parizel (pastel), Muriel Rateaux (poterie). Nicolas Sembeni (vitraux), M^{me} Barbe (ouvrages). Les fonds serviront au bénéfice des œuvres locales du Rotary Club.

DIMANCHE 20 JANVIER 2019

13^e bourse capsules de champagne et cartes postales anciennes

Organisé par l'Amicale Philatélique Vouziers, la 13^e bourse aux capsules de champagne et cartes postales anciennes a eu lieu à la salle des fêtes de Vouziers. Un succès, car environ 130 personnes se sont déplacées ! Une vingtaine de vendeurs, étaient présents. Dès l'ouverture, les collectionneurs se bousculaient à la recherche de la pièce manquante. Les bénévoles de l'amicale n'ont pas démerité pour

assurer le service d'une restauration rapide. Plus de 30 000 capsules étaient à vendre ou à échan-

ger, le prix de 0,50 € pouvant aller jusqu'à 300€ pour des capsules plus rares. Les cartes postales, triées et répertoriées par village, furent très prisées, surtout celles de Vouziers, Vrizy et Terron-sur-Aisne. Des timbres étaient également en vente, ainsi que des insignes militaires, des monnaies... La prochaine Bourse Expo aura lieu le 3^e dimanche d'octobre avec une exposition dédiée aux sports mécaniques.



SAMEDI 26 JANVIER 2019

Audition des élèves de l'école de musique

L'Harmonie municipale a donné un nouveau rendez-vous aux Vouzinois, cette fois-ci à travers son école qui a proposé fin janvier un après-midi musical.

Lors du passage de la classe de clarinettes, l'occasion fut donnée de présenter les multiples opportunités proposées à nos élèves, c'est-à-dire : la pratique de plusieurs instruments, la possibilité de poursuivre les cours tout en étant membre de l'Harmonie, l'ouverture du Petit Orchestre pour développer le travail de groupe, la pratique d'un instrument ainsi que les cours

de solfège adulte et surtout l'aboutissement pour les jeunes musiciens venant du jardin musical âgés de 4 ou 5 ans. Ces tout jeunes musiciens, nous obligent d'ailleurs à des aménagements, car après avoir dû acquérir des instruments de petite taille, nous avons eu la surprise lors de cette audition, de découvrir une maman qui pour aider son fils trop jeune pour connaître les notes et les temps, s'est mise à le guider avec ses doigts définissant pour chacun une note et un nombre de temps.

Cette audition/concert a permis d'écouter tous les instruments enseignés dans notre école, elle fut aussi l'occasion d'apprécier le travail préparé par les petits du jardin musical et comme chaque année de remettre les diplômes venant couronner les examens de fin d'année.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi au 6 rue Henrionnet et aussi de venir assister au concert de Printemps de l'harmonie municipale de Vouziers le dimanche 24 mars à 15 h.



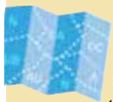
Concertation avec le public : une première réunion le 12 mars 2019

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, une première réunion publique se tiendra le **mardi 12 mars 2019 à 18h 30 à la salle Bellevue**, située dans le parc Bellevue (deux accès : 51 rue de Condé ou rue Paul Drouot,).

La réunion sera consacrée à la présentation synthétique des différents documents (versions provisoires) constituant le Plan Local d'Urbanisme.

Les documents et le registre de concertation du public sont toujours disponibles au service Urbanisme et ce, jusqu'à la fin de la procédure.

1. Rapport de présentation



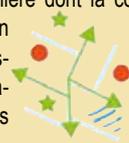
Diagnostic qui fait ressortir sur de nombreuses thématiques la situation de la ville et son évolution (habitat, emploi, commerces, transports, environnement, loisirs, patrimoine...).

3. Zonage et orientations d'aménagement et de programmation (AOP)

Le zonage définit les différentes zones de la commune (zones constructibles ou non).

Les OAP exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en

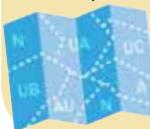
valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des secteurs de son territoire.



2. Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Véritable cœur du PLU, il pose la question du devenir du territoire de Vouziers pour les 10 à 15 prochaines années. Il

expose les objectifs et projets de la commune en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement économique et social.



4. Le règlement et ses annexes

Non élaboré à ce stade de l'instruction du PLU.

Les documents 1, 2 et 3 seront présentés lors de la réunion publique du 12 mars

Dimanche 26 mai 2019

Élections européennes

La Ville recherche assesseurs et scrutateurs bénévoles

pour l'organisation des élections. L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des listes d'émargement. Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes.

Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales en 2019 et de voter en 2019. Pour voter aux élections européennes, il faut demander à être inscrit sur les listes (communales ou consulaires) **avant le 31 mars 2019**.

► S'adresser au service élection de la Ville de Vouziers, 7 place Carnot (locaux du CCAS). Tél. : 03 24 30 76 40.

→ Urbanisme pratique

L'architecte des Bâtiments de France tient des permanences sur Vouziers

La Communauté de Communes et les services de l'Union départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ont mis en place, depuis janvier 2019, des permanences de l'Architecte des Bâtiments de France sur le territoire de l'Argonne Ardennaise.

Ces permanences sont ouvertes à tous les porteurs de projet (particuliers, entreprises, collectivités) et ont lieu tous les premiers mardis de chaque mois au siège de la Communauté de Communes.

Uniquement sur rendez-vous

Les rendez-vous sont à prendre auprès du **service Urbanisme situé à la Mairie de Vouziers**. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (fermé le jeudi).

03 24 30 76 55
instruction@2c2a.com

En raison de leur succès, il est conseillé de prendre rendez-vous bien avant la date de permanence. Les prochaines dates :

- mardi 2 avril, de 9h00 à 15h30 ;
- mardi 14 mai, de 9h00 à 12h00 ;
- mardi 4 juin, de 9h00 à 12h00.

Quand consulter l'ABF ?

Pour les projets situés dans le périmètre de protection des monuments historiques (église Saint-Maurille à Vouziers et église Saint-Maurice à Vrizy) car ils **doivent obtenir l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)**, en plus de celle du maire.

À savoir, tous travaux de construction et de modifications extérieures, même en dehors de la zone de protection, nécessitent obligatoirement une **autorisation du maire**.

→ Vouziers et Argonne Ardennaise

Vœux au personnel, remises de médailles et départs en retraite

Le 6 février, la traditionnelle cérémonie des vœux a pris une tournure particulière. Cette année, en raison de la mutualisation des services qui a pris effet le 1^{er} janvier 2019, les personnels communaux et intercommunaux ont été reçus par Francis Signoret, Président de l'Argonne ardennaise Communauté de Commune, et par Yann Dugard, Maire de Vouziers. La collectivité mutualisée réunit ainsi 79 agents titulaires, 34 sous contrats dont 11 saisonniers, 9 en contrat aidé et 1 apprenti. Trois personnels ont fait valoir leurs droits à la retraite au cours de l'année 2018, Michel Laurensis, le 1^{er} juillet, Marie-Paule Pichon, le 1^{er} août, et Jacqueline Tamboers, le 1^{er} septembre.



La médaille d'honneur communale d'Argent pour 20 années d'ancienneté au sein de la structure a été

remise à Marie-Noëlle Grimaldi, Fabien Guichard, Francis Lefèvre, Didier Muller et Fabien Noël.

→ Sécurité routière

Vitesse limitée à Vrizy

Une zone 30 va être mise en place très prochainement à Vrizy sur la RD 983 (Vouziers-Attigny). Elle débutera après l'intersection de la rue du Rouya jusqu'à 50 m avant la sortie du village en direction d'Attigny, soit sur une distance d'environ 700 m.

En octobre, la commission circulation a mené une réflexion sur ce sujet qui a abouti à la mise en place de cette zone de protection. Lors de la cérémonie des vœux, les habitants n'ont pas manqué de rappeler au maire les problèmes de vitesse excessive des automo-

bilistes dans le village et, notamment, de la dangerosité du carrefour.

Une réflexion identique est menée sur la rue Émile Heren ainsi que pour la traversée du village de Teron-sur-Aisne.



La route départementale 983, à droite la rue du Rouya



L'entrée du village en venant d'Attigny

Le point sur les différents chantiers

Travaux réalisés

- **Vestiaires** du stade (plateau scolaire). Le désamiantage (Ent. Amiante Nord Est) ainsi que de la démolition (services techniques-municipaux) du bâtiment ont été réalisés fin janvier.
- **Éclairage public** : remplacement de 30 ampoules grillées des candélabres répartis sur toute l'agglomération par la SCEE.

Travaux en cours

- **Hôtel de ville : travaux de mise en accessibilité (programme Ad'Ap) et rénovation du bâtiment**
 - Création d'un ascenseur pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux de maçonnerie ont démarré pour permettre l'implantation de l'ascenseur.
 - Réaménagement des bureaux du rez-de-chaussée (service accueil, état civil et urbanisme) et création au troisième étage de 7 bureaux pour accueillir les services mutualisés (pôle finances et marchés publics).
- **Rue de Prague à Terron-sur-Aisne** : des travaux d'enfouissement de réseaux secs, de remplacement de réseaux d'eaux pluviales et de voirie avec pose de caniveaux sont prévus au niveau

de cette rue.

- **Lotissement La Garenne (extension)** : le permis d'aménager sera bientôt déposé pour 13 parcelles. La consultation des entreprises pour cette phase est prévue 1^{er} semestre 2019. Si la demande de construction est plus importante, la deuxième phase d'aménagement sera engagée.
- **Logements communaux** : 82 rue Désiré Guelliot. Réfection complète de l'appartement n° 3 : chape et carrelage réalisés, l'électricité est en cours d'installation.

Les travaux projetés pour 2019

Travaux de réfection et d'aménagement de voiries et d'eau potable.

Sous la maîtrise d'œuvre de *VRD Conseil*, les entreprises ont répondu au marché public pour les dossiers suivants :

- **Rue Verte** : aménagement de la rue et de l'entrée de la grande surface avec remplacement de la canalisation d'assainissement et d'eaux pluviales (travaux prévus à partir de ce printemps) ;

- **Parvis de l'église** : dépose soignée des pavés, enrobé et mise en place ;
- **Gymnase Caquot** : rénovation du parking et création d'un trottoir rue de la Fusion, entre le gymnase et le lotissement La Garenne ;
- Réhabilitation d'un cheminement piétonnier au niveau du square du tribunal.
- **Trottoirs** : remise à niveau de bordures face à la fontaine St-Maurille, réalisation de deux passages surbaissés rue Drouot, réfection sur 20 m, rue Bournizet,
- **Chaussées** : aménagement de l'extrémité Est de la Grand Rue à Chestres et réparation dans la rue du Petit Châtelet.
- **Éclairage public** (2^e tranche) : Sont programmés pour avril, le remplacement de 33 luminaires «boule» et de quelques mats, dans le quartier du Blanc Mont (Cours Jean Rogissart, Eva Thomé, foyer de vie, terrain de pétanque), devant le cinéma Les Tourelles, dans le quartier des Maisons Ardenaises (rues Verlaine et Rimbaud), rue de la Fusion, cours Gräfenroda et Ratiskovice, et devant le gymnase Caquot. Travaux réalisés par la SCEE de Rethel.



Hôtel de Ville : Le 3^e étage accueillera les 7 bureaux des services mutualisés du pôle finances et marchés publics



Hôtel de ville : Au rez-de-chaussée, le service accueil et état civil en pleine transformation. Au premier plan, la fosse de l'ascenseur

Fibre optique, phase de déploiement

La phase actuelle du déploiement de la fibre optique est consacrée à la construction du réseau. Cela consiste en la pose des armoires des sous-répartiteurs optiques, 9 sur la commune de Vouziers, et du câblage souterrain, aérien ou en façade, en fonction de la configuration du bâti.

Cette phase durera jusque fin 2019. La phase suivante est appelée « veille commerciale ». C'est un délai imposé par le gendarme des télécoms (ARCEP) où le réseau sera immobilisé. Cette phase permet de vérifier les performances du réseau en vue de sa commercialisation. Ce délai permettra une mise à dispo-

sition du réseau aux fournisseurs d'accès Internet de manière égalitaire et sans discrimination. Les opérateurs pourront ensuite offrir la connexion via la fibre aux Vouzinois.

→ Pôle scolaire

Point d'étape : le second œuvre est bien avancé

Les 15 entreprises travaillent quotidiennement sur le chantier du pôle scolaire sur des travaux correspondant à leur domaine de compétence (coulage voiles béton, création de façades en brique, mise en place des charpentes bois, toitures, cloisons, planchers, mise en place des équipements de chauffage, travaux de plomberie, travaux électriques, terrassement).

La coordination des 15 entreprises est assurée par le cabinet *Pascual* de Vouziers sur les plans élaborés par l'agence *KL Architectes* de Metz, maître d'œuvre.



Visite d'une salle témoin par les enseignants. Les mobiliers ont été mis en place pour que chacun puisse se représenter les lieux et apporter ses observations à l'architecte et à la maître d'œuvre.

À ce jour, le gros œuvre est terminé.

Les corps du second œuvre ont investi toute la partie élémentaire ainsi que les locaux communs, et, depuis février, la partie maternelle (cloisonnement des classes). Sur la partie élémentaire, les tests d'étanchéité à l'air (qualité sur l'isolation) sont conformes à la réglementation. Le plancher chauffant est en cours d'installation par l'entreprise *Sarémico*.

La pose de châssis, par la société *ATS 55*, en zone centrale (façade



Cloisonnement des classes dans la partie maternelle

rue Verte) et la zone maternelle est bien avancée.

La façade en brique est en cours de réalisation par l'entreprise *RMC Père et fils*. Le pignon sud est achevé suivra la façade avant.



Les tubes hydrauliques du plancher chauffant sont en place

Les services techniques face à l'épisode neigeux

Les services techniques ont été mis à l'épreuve lors des journées des 23 et 30 janvier dernier. Cependant, leur intervention a été efficace.

Les moyens techniques et humains mis en oeuvre

Durant la période hivernale, du 15 novembre au 15 mars, à tour de rôle, 3 équipes d'astreinte composées de 4 agents ont en charge la surveillance de la chaussée sur une semaine. Le référent de l'équipe vérifie l'état de la route et la tendance météo dès 5 heures et décide, avec l'accord de son responsable, de sortir en mobilisant un ou plusieurs agents suivant les moyens techniques employés.

Lors d'épisodes neigeux important, un pré-salage peut être programmé la veille.

La Ville dispose d'un poids-lourd équipé d'une lame de déneigement, d'une saleuse, d'un tracteur tondeuse sur lequel une petite lame a été fixée, ce qui permet de passer sur les trottoirs ou dans les endroits difficiles d'accès. Ce dernier matériel a été adapté grâce à l'ingéniosité de nos services techniques.

30 tonnes de sel sont commandées pour assurer les interventions de l'hiver.



La lame installée sur le tracteur tondeuse a permis de dégager plus vite les zones habituellement traitées à la main

Que déneiger en premier ?

L'objectif est de traiter, pour 8 h du matin, les lignes de ramassage scolaire (école, centre ville, collège), les voies d'accès à l'hôpital, les endroits critiques (côtes, virages dangereux...) puis les voies secondaires, les villages de Blaise, Chestres, Vrizy et Terron-sur-Aisne.

L'équipe d'astreinte est renforcée à 8 h par leurs collègues équipés de pelles et de seaux pour déneiger au maximum les abords des bâtiments publics.

« Si certains se sentent oubliés au vu de leur rue non déneigée, il faut qu'ils prennent en compte la situation exceptionnelle et qu'il est difficile de passer devant tous les bâtiments ou dans toutes les rues dès la première heure. Il y a forcément des priorités » précise Gilles Pierre, responsable des services techniques municipaux.

D'autre part, rappelons qu'il incombe à chaque habitant de déneiger le trottoir devant son domicile.

Des habitants satisfaits à Terron-sur-Aisne

Depuis la création de la commune nouvelle, Terron comme Vrizy bénéficie, entre autre, des services des ateliers municipaux.

C'est ainsi que des habitants ont fait savoir qu'ils ont apprécié de voir leurs rues salées et déneigées en fin de matinée.



A Chestres et à Vrizy- Le sel est efficace quand il y a suffisamment de passages de véhicules

→ Service

Tout roule pour la ludothèque !

Depuis son ouverture en janvier 2018, ce service est en plein essor. Sur la mezzanine de la bibliothèque municipale, Évelyne Gautier et son équipe apportent tout leur dynamisme, leur professionnalisme pour satisfaire le public qui vient s'amuser et prendre du plaisir grâce au large choix de jeux proposés.

Un an après son ouverture, un premier bilan de cet outil mis en place tant pour les jeunes que pour les aînés permet de dire « le bilan de l'année est excellent ! ».

En quelques chiffres

- 1 436 heures d'ouverture.
- La fréquentation du service :
 - 3 560 personnes « tout public »
 - 4 285 personnes pour l'accueil des groupes (soit 18 structures dont 2 extérieures au territoire de l'Argonne ardennaise),
 - 7 établissements scolaires de Vouziers et de ses environs.
 - 55 adhésions de particuliers dont 26 venant des villages environnants.

Un public divers et varié

Les familles sont de plus en plus nombreuses à l'utiliser. « *Il faut dire que la ludothèque compte plus de 530 jeux dont plus de 287 ont été prêtés* » précise Évelyne, responsable de la ludothèque.



La rencontre entre petits et anciens, un vrai bonheur

Des partenariats ont été développés avec succès :

- avec les établissements s'occupant de la petite enfance, les écoles et les collèges. C'est ainsi que les enfants de la crèche «Le Petit Prince», du réseau d'assistantes maternelles dans le cadre des animations «Roule Doudou», du FJEPSC *La Passerelle* participent
- avec les publics spécifiques tels que les EHPAD* («La Résidence» et «Les Tilleuls» «La Demoiselle» de Vouziers et celui de Château-Porcien), mais aussi les foyers de vie de l'EDPAMS* (Val de Marizys, ITEP* ET IME*), la Baraudelle...

- avec les associations oeuvrant dans le domaine des activités de loisirs tel le COVAA* ou le FJEPSC *La passerelle*...
- avec les centres de loisirs (Ville et FJEPSC) qui utilisent cet espace à chaque période de vacances et avec la Ville dans le cadre des «Vacances Vouzinoises».

Des temps forts

Ce lieu convivial remplit son rôle fédérateur, favorisant le lien social, intergénérationnel, les rencontres et les échanges pour tous les publics. Une rencontre entre les personnes des EHPAD* et les tout-petits du réseau des assistantes maternelles a été organisée pour le plus grand plaisir de nos aînés et nos «doudous».

Pendant la période de Noël, une animation a été spécifiquement proposée aux personnes de l'Eh-



Un public de tous les âges fréquente l'espace



Le goûter d'anniversaire de Thibault



Florian Stephan, bénévole, aide régulièrement l'équipe

pad avec chants et images de Noël, d'hier et d'aujourd'hui, en plus des jeux de société proposés.

L'équipe de la ludothèque a participé à l'opération « La nuit de la lecture » organisée par la bibliothèque en ouvrant exceptionnellement en nocturne le samedi 19 janvier.

Les goûters d'anniversaire : ce ne sont pas moins de 32 goûters qui ont été proposés sur l'année 2018. L'enfant se retrouve avec ses camarades pendant deux heures de jeux qui sont complétées par une collation festive préparée par les agents.

Des bénévoles qui se prennent au jeu. Un grand merci aux bénévoles qui assistent les animateurs dans leur tâche, notamment aux 7 bénévoles accompagnant les seniors ainsi qu'à Florian Stéphan qui vient

régulièrement aider l'équipe de la ludothèque.

Rappel sur le fonctionnement

L'accès à la ludothèque est gratuit. Par contre, pour l'emprunt des jeux, il faut s'acquitter d'une carte d'abonnement.

La carte d'abonnement est valable une année, à partir de la date d'inscription.

Les horaires d'ouverture au public

En période scolaire :

Mardi : 17 h 30 - 19 h 30,
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h,
Vendredi : 17 h 30 - 19 h 30
Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h.

Pendant les vacances scolaires :

Mardi : 15 h - 19 h 30,
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h,
Vendredi : 15 h - 19 h 30,
Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h.

Le coût

Ce service est inscrit dans le Contrat Enfance Jeunesse conclu avec la Caisse d'Allocations familiales (CAF), la Ville a reçu en investissement, une somme de 15000 € pour la création du fonds (jeux et mobilier) et en fonctionnement une somme 15 000 €. Un agent à temps complet et aidé par une personne en contrat aidé sont affectés au service.

L'année 2019 s'annonce prometteuse l'équipe travaille sur des projets d'animations complémentaires.

*EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. EDPAMS : Établissement Départemental Public d'Accompagnement Médico-Social. ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique. IME : Institut médico-éducatif. COVAA : Club Omnisports Vouziers Argonne Ardennaise.



Des jeux pour les mal-voyants sont disponibles



Jeu dans le cadre des NAP

→ Prévention

Protéger sa vie et ses biens contre les flammes

L'incendie qui a ravagé l'immeuble rue du Chemin salé, le 15 février dernier, rappelle que nul n'est à l'abri d'un sinistre de cette ampleur et soyons heureux qu'aucune victime n'ait été à déplorer. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour soutenir les sinistrés. Belle démonstration de solidarité.

Néanmoins, voici quelques recommandations avant d'être confronté à ce genre de situation.

Trois points à ne pas négliger

• **Les détecteurs de fumée** : obligatoires dans tous les logements depuis mars 2015. Le propriétaire bailleur doit veiller à leur installation. Et surtout, assurez-vous de leur bon fonctionnement et changez les piles si nécessaire.



C'est ce matériel qui a sauvé les habitants de cet incendie. Cela prouve que sa présence est indispensable.

• **Le ramonage** : il doit être effectué, une à deux fois par an, par une entreprise qualifiée, à l'initiative du locataire pour les conduits desservant des appareils individuels, ou du propriétaire ou du gestionnaire s'ils desservent des appareils collectifs.



• **L'assurance** : le locataire est tenu de s'assurer contre les risques locatifs (obligatoire), dégâts que le locataire occasionne sur le logement, le propriétaire en tant que propriétaire non occupant.

Avoir une bonne couverture d'assurance ?

Il est vivement recommandé de souscrire une **assurance multirisque habitation** qui protège le patrimoine familial contre les conséquences d'événements affectant le domicile ou mettant en cause la responsabilité ou celle des membres de la famille. Se contenter de souscrire seulement une garantie de type «risques locatifs» (minimum obligatoire), conduit à une couverture minimale : l'assurance ne prend pas en charge les dégâts sur les biens mobiliers et équipements du locataire.

C'est le printemps, pour un voisinage agréable à vivre, rappel de quelques règles

Tondeuses, motoculteurs (moteurs bruyants)

Horaires définis pour leur utilisation :

Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h

Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

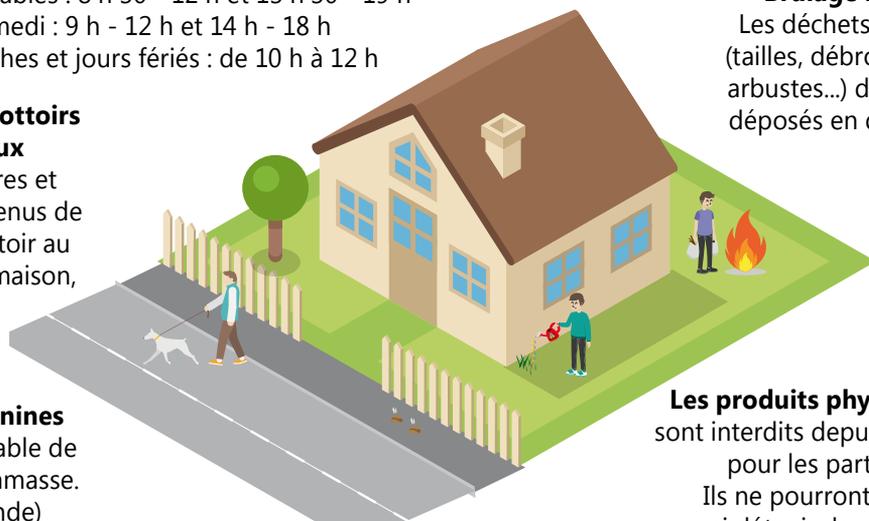
Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Propreté des trottoirs et caniveaux

Les propriétaires et locataires sont tenus de nettoyer le trottoir au devant de leur maison, cour...

Déjections canines

Je suis responsable de mon chien, je ramasse. (68 € d'amende)



Brûlage interdit

Les déchets végétaux (taillis, débroussaillage, arbustes...) doivent être déposés en déchèterie.

Les produits phytosanitaires sont interdits depuis janvier 2019 pour les particuliers. Ils ne pourront ni utiliser ni détenir de pesticides.

Réapprendre à lire, écrire et compter dans le Vouzinois

Une scolarité en pointillé, mal vécue ne permet pas de conserver les savoirs de base : lire, écrire, compter. À l'âge adulte, ces notions trop fragiles peuvent empêcher une insertion professionnelle ou simplement gêner dans les actes de la vie quotidienne.

Depuis le 1^{er} septembre, des bénévoles de l'association *J'SPR08* dont le siège est à Charleville, interviennent de nouveau sur Vouziers pour aider des personnes à (ré)apprendre à lire et écrire. Pour les apprenants, la démarche est souvent contrainte tant le souvenir des souffrances à l'école est pénible. Mais les progrès évidents permettent de très vite reprendre



confiance en soi et gagner en autonomie.

Après cette première expérience, un partenariat entre le CCAS de Vouziers, la Mission Locale Sud Ardennes, le FJEPSC *La Passerelle* et l'association *J'SPR 08* s'est ouvert (toute autre association

sera la bienvenue !) pour répondre à d'autres demandes.

Si vous avez besoin d'aide en Français ou en Maths, ou si vous disposez d'un peu de temps pour aider aux apprentissages, vous pouvez prendre contact :

- avec *J'SPR08* directement par mail : jsprvouziers@orange.fr
- au CCAS de Vouziers, 03 24 30 76 40, ccas.vouziers@wanadoo.fr

- à la Mission Locale de Vouziers, 03 24 71 95 91, Irodier@mlsudardennes.fr

- au FJEPSC *La Passerelle*, 03 24 30 99 61, fjep-vzrs@wanadoo.fr

[Pour *J'SPR 08* Vouziers, Maylis MAGNOU]

Association J'SPR08 - Élisabeth Blanchet, chargée de mission - 3 C rue Louis Hanot, 1^{er} bâtiment bleu de l'ancienne école - 1^{er} étage
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - Portable : 06 29 31 82 29 - e-mail : spr08000@yahoo.fr

→ Rencontre

Rendez-vous est donné à l'Esta'Minet



L'association développe un espace solidaire et citoyen dénommé l'Esta'minet. Il est situé 13 rue du Temple à Vouziers. Ce lieu a pour vocation de récolter la parole des habitants dans un cadre convivial et non formel. Nous souhaitons

être à l'écoute, accompagner des initiatives et développer des projets innovants sur le territoire en lien avec les attentes. Aujourd'hui un projet de réseau d'échanges et d'entraide est à l'étude.

De plus, nous souhaitons y orga-

niser des temps d'échanges, des débats, conférences...

Depuis le mois de janvier, des petits déjeuners sont organisés un samedi matin toutes les 3 semaines afin d'imaginer un programme d'animation pour les prochains mois. Chacun pourra exprimer ses envies, faire des propositions sur des thématiques très variées (musique, expositions, débat, jeux...).

Prochaines dates :

- samedi 23 mars 2019 : **petite bourse d'échange de graines.**
- samedi 13 avril 2019 : **Café numérique**
- Samedi 4 et 25 mai 2019
- Samedi 15 juin 2019

Ouvert entre 9 h et midi, entrée libre et petit déjeuner gratuit.

[Franck Voluer, directeur du FJEPSC *La Passerelle*]



L'Esta'Minet, lieu de rencontre et d'échange, 13 rue du Temple à Vouziers

Nouvelle année : le traditionnel repas offert à nos aînés

Vouziers-Vrizy

C'est une salle des fêtes aux tables joliment décorées par les bénévoles qu'ont découvert le dimanche 13 janvier les Vouzinois âgés de 68 ans et plus à l'occasion du traditionnel repas des Anciens offert par la municipalité.

Cette année, les aînés de Vrizy ont été accueillis en nombre et par des applaudissements par l'assemblée. Dans une ambiance orchestrée par des animateurs musicaux plein d'entrain et une atmosphère emplie de gaieté et de convivialité, les quelques 300 participants ont pu apprécier le repas concocté par le traiteur Rachel Cauchon et passer un bel après-midi. L'animation musicale a été assurée par l'orchestre *La Belle Équipe* avec un répertoire entraînant;

Les élus, le personnel de la ville et les membres du CCAS de la commune ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation. Partager un repas, c'est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux et, pour les élus, de souhaiter de façon chaleureuse une bonne et heureuse année 2019 aux Aînés de la ville.



Cette année, les aînés de Vrizy ont été accueillis en nombre par l'assemblée.



Terron-sur-Aisne

Repas des anciens à Terron
Un colis ou un repas est offert chaque année aux anciens du village.
Une vingtaine de personnes s'était réunie autour d'un repas chaleureux offert par la municipalité.
Pour les autres, un colis composé de produits locaux leur a été remis.

→ Mémoire

Les élèves ont travaillé sur la Première Guerre mondiale et sur Roland Garros, héros et pionnier de l'aviation

Cette année, les élèves de 3^e du lycée participent à un projet autour de Roland Garros et de la première guerre mondiale.

La première étape de ce projet a eu lieu le 5 octobre dernier. Les élèves ont visité les lieux de mémoire de la ville de Vouziers ainsi que l'exposition sur Roland Garros proposée par l'ARGAT au centre culturel des Tourelles.

Ainsi les élèves ont travaillé sur les cimetières allemands et français, la tombe de Roland Garros, le monument aux morts, la stèle de Paul Drouot.



Lors de la commémoration des 100 ans de la mort de Roland Garros, le 5 octobre, vers 11 heures, les élèves ont pu assister au passage de deux rafales.

Dans le cadre de ce projet, les élèves visiteront la base 113 de Saint Dizier, Saint Morel et le musée de la Grande Guerre à Péronne dans la Somme.

Afin de valoriser leur travail, les élèves ont mis en place un blog qui sera rempli au fur et à mesure par les travaux et les photos des élèves : <https://rolandgarros.wix-site.com/website>

[Claire DELOBEL]

→ Danse

Sophie, passionnée de danse

Sophie Bosch, Vouzinoise, 15 ans, a commencé à danser au sein du club Top Jazz dès ses 2 ans.

Elle s'est prise de passion pour ce sport et participe depuis un an à des concours de niveau national. Elle se confronte à des danseurs venant de toute de la France. Ses 8 heures de cours par semaine (10 h l'année dernière) l'obligent à concourir en catégorie «semi-professionnelle» plutôt qu'amateur, corsant la difficulté et compliquant l'acquisition de prix.

L'an passé, elle a décroché plusieurs prix et des coups de cœur de jury. Elle s'est déplacée à Lyon, Auxerre, Dunkerque, Saint-Amand-les-Eaux... En janvier, elle a remporté le premier prix (médaille d'or) au concours organisé à Auxerre, puis le 2^e et 3^e prix à deux

concours dans le Nord-Pas-de-Calais. D'autres concours sont inscrits sur son agenda.



Au sein de l'association Top Jazz, Sophie, en plus de ses cours, assiste les professeurs dans la formation des différents groupes de danse. «Elle est exceptionnelle dans son approche avec les petits et pour son investissement au sein de l'association» précise Cindy Pichon, présidente de Top Jazz.

Actuellement, elle s'engage avec un petit groupe de danseuses avec les «Marchands de Fable». Elles travaillent sur un mixte danse et arts de rue et mettent au point une prestation qui vous sera proposée lors d'un prochain spectacle.

Bravo à cette jeune fille motivée et pleine de générosité qui est reconnaissante envers ses professeurs, Loïc, Sophie, Brahim et Amandine, et envers les personnes qui l'encouragent de près comme de loin.

Mercredis loisirs danse Hip-Hop avec le FJEPSC La Passerelle

Pour les enfants de 6 à 12 ans, Le FJEPSC *La Passerelle* propose des cours de danse Hip-Hop. Ceux-ci sont dispensés par Hallim Bellaghma, chaque mercredi de 14h

à 16 h (hors vacances scolaires). Les dossiers d'inscription sont à retirer au FJEPSC *La Passerelle* (horaires de bureau) ou à télécharger

sur notre site internet : fjepvouziers.fr

Suivez les onglets suivants : Activités et services / Activités enfance / Accueil de loisirs mercredi

→ Longévité

Le club de tennis de table vient de fêter ses 50 ans

Le Club de Tennis de Table de Vouziers (CTTV) a fêté ses 50 ans en décembre dernier.

Petit historique

Créé le 12 octobre 1968, le club a traversé le demi-siècle sous les présidences successives de Jacques Ksiazenicer, Maixent Ayivi, Yvon Carles, Jean-Michel Kuhne, Marc Bozier, Jean-Marc Éloi et depuis trois ans, Frédéric Victor.

En 1986, le CTTV, alors présidé par Yvon Carles, fusionne avec le club du Chesne qui commençait à connaître quelques difficultés.

Depuis, plusieurs clubs ont successivement disparu de la carte pongiste du Vouzinois (Mont-Saint-Martin, Buzancy, Grandpré, Belleville...) laissant le CTTV bien excentré au milieu des clubs du reste du département, ce qui permet de mettre à l'honneur la motivation des licenciés qui n'hésitent pas à effectuer de longs déplacements pour le championnat. Cela fait une dizaine d'années que



Frédéric Victor, actuel président, entouré de Jean-Michel Kuhne, Jean-Marc Eloi, Yvon Carles, anciens présidents du club

le club connaît une certaine stabilité tant au niveau des effectifs que des résultats.

Le club, aujourd'hui

Le club, avec ses trois équipes adultes au niveau départemental, vient d'ailleurs de boucler la première phase avec une excellente 2^e place et 2 montées.

Individuellement, plusieurs de ses adhérents participent aux différents tournois, critères, challenges et coupes tout au long de l'année.

Un créneau est réservé pour les plus jeunes le mercredi en fin

d'après-midi et il affiche complet pour cette année. Les sections compétition et loisir s'entraînent ensemble les mardis et vendredis soir au gymnase Caquot à partir de 20 h 30. Afin de fêter l'événement et ainsi de récompenser l'engagement et les efforts de ses quelques 40 membres, le CTTV a organisé pour l'occasion un tournoi, plus axé sur la convivialité que sur la compétition en elle-même et les différentes associations sportives de Vouziers y avaient été conviées afin de venir échanger quelques balles.

La soirée s'est poursuivie par un mot de remerciement du président aux personnes ayant rendu cet événement possible, puis par le traditionnel verre de l'amitié autour du gâteau d'anniversaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03 24 30 13 91 (Simonet Marc) ou le 06 46 72 88 46 (Victor Fred) ou la page Facebook du Club "CTT VOUZIERS"

→ Nouveau

L'association SoftGames08 recherche des membres

Nouvellement créée sur Vouziers, l'association *SoftGames08* offre la possibilité de pratiquer l'Airsoft sur Vouziers à partir du 1^{er} avril.

L'Airsoft est un jeu d'opposition. Les participants créent des scénarios et proposent ensuite des rencontres. Les équipes constituées, «armées» de pistolets à billes biodégradables avec une énergie limitée de façon à ce qu'il soit possible de tirer sur un « opposant » sans danger pour celui-ci, s'adonne à ce jeu sur un terrain boisé ou accidenté, dans un hangar.

L'association est affiliée à la fédé-

ration française d'Airsoft. Il faut être majeur pour intégrer le club. La cotisation s'élève à 30 € (comprend l'assurance) et l'adhérent doit fournir son matériel. Possibilité de tester une partie, le matériel sera alors prêt.



Une deuxième activité

L'association développe aussi l'organisation d'événementiels de loisirs : concours de belote, de *Yu gi oh !*, journée pêche... ainsi que du bricolage. Chaque année, les adhérents fabriquent des cerfs volants et participent au grand rassemblement mondial du cerf volant de Berck. Alors si vous souhaitez adhérer ou demander des renseignements, contactez le président Jérémy Breton, 2 rue Paul Drouot à Vouziers. Tél. : 09 53 37 54 15 ou sur Facebook *SoftGames08*.

→ Comité d'Amitié Vouziers-Ratiskovice

30 ans de jumelage entre les 2 villes

Une nombreuse délégation tchèque est arrivée le jeudi 1^{er} novembre afin de participer aux cérémonies du centenaire : élus de Ratiskovice, chanteurs et musiciens. Le comité d'Amitié de Vouziers-Ratiskovice avait organisé la soirée afin de célébrer les 30 ans du jumelage entre les deux villes.

En présence de Yann Dugard, maire de Vouziers et de Patricia Lesueur première adjointe chargée des jumelages, des Maires et Présidents émérites français et tchèques, le Comité a remis un panneau brodé à Kamila Stastna Présidente du comité de



Ratiskovice, témoignage de nos liens amicaux et anciens. Nous avons joyeusement célébré cette amitié avant de nous recueillir à l'unisson lors des différentes commémorations.

[MH Moreau]

→ Nouveau projet et boîte à idées

Association «Les Tourelles», 25 ans déjà !

En novembre 2018, nous fêtons les 30 ans du cinéma « les Tourelles », l'association du même nom a été déclarée en préfecture le 23 février 1994. Voilà 25 ans que des bénévoles et des professionnels se battent au quotidien pour continuer à diffuser une programmation cinéma de qualité, proposer des spectacles vivants accessibles à tous, diversifier les expositions, en un mot animer ce centre culturel et la commune vouzinoise.

Cet anniversaire est un moment important, mais surtout une étape, car il est temps de compléter notre palette d'activités, de diversifier nos propositions et élargir notre champ culturel. En effet, et depuis quelques mois l'ensemble des personnes impli-



quées dans l'association travaille sur l'écriture d'un nouveau projet associatif et culturel. Nous souhaitons un projet plus ouvert, un espace partagé, nous bénéficions d'infrastructure qui peuvent être mutualisées, accessibles au plus grand nombre et pourquoi pas changer de nom ? Alors si vous êtes un habitué des lieux pour le cinéma, la bibliothèque, la musique, les spectacles ou tout autres

rendez-vous, vous êtes les bienvenus, nous mettrons à votre disposition une boîte à idées, à suggestions, à propositions... Faites-nous partager vos idées nous sommes prêt à en discuter, ensemble. Alors à bientôt.

L'équipe des Tourelles

SORTIR

► Jeudi 14 mars, à 19 h, Centre Les Tourelles

Master (théâtre et rap).

Une classe de collège. Le prof interroge Amine, sur l'histoire du mouvement rap en France. Malheureusement, l'adolescent a très mal appris sa leçon et le prof le tacle. Deux visions s'affrontent : celle du prof, blanc, ayant connu les débuts du rap dans les années 80 et celle de l'élève, vivant dans la cité, ne connaissant pas l'histoire du mouvement, mais en possédant les pratiques. L'élève répond... La force de *Master* c'est peut-être d'insinuer que malgré tout le dialogue reste possible...

Tarifs : plein 10 €, réduit 8 €, abonné-Jeune 6 €. A partir de 12 ans. Durée : 1 h.



► Samedi 16 mars, de 18 h à 1 h, salle des fêtes de Vouziers

Fêtez la Saint-Patrick avec les Tourelles

Chansons bretonnes, celtes mais pas que ! Chansons à danser, à boire et à hisser... 6 groupes se succéderont : initiation à la danse avec le groupe *Duogan* (17 h), chants marins avec *Les embruns* (18 h), groupe *Duogan*, musiciens bretons et danses (19 h), chants et musiques de mer avec *Chor'hommes* (20 h), chants marins et musique à danser avec *Les mâles de mer* (21 h), musique folk à danser avec *Tradzing* (22 h), folk rock Celtic avec *Maltavern* (23 h). Dégustation de bières bretonnes, de tartines et de galettes

Tarifs : 18 € (plein), 15 € (réduit), 12 € (abonné-jeune). Réservation : 0324716477

Et si, en 2019, vous vous abonnez au *Curieux Vouzinois* ?

Revue entièrement consacrée à l'histoire de Vouziers et de son arrondissement, *Le Curieux Vouzinois* publie chaque année depuis 1982 trois numéros de 48 pages préparés par un comité de rédaction entièrement bénévole. Si le format et l'esprit de la revue restent inchangés, plusieurs évolutions apparaissent parfois, la dernière en date étant l'apparition de la couleur pour les aquarelles de couverture.

Le comité de rédaction lui-même s'est renouvelé ces dernières années. À un noyau solide d'auteurs qui participent depuis la première heure à l'aventure du *Curieux Vouzinois* sont venus se greffer des historiens amateurs d'une plus jeune génération. Il y a deux ans, Robert Darcq, qui a exercé avec un grand talent la fonction pendant plus de vingt ans, a cédé la place de rédacteur en chef à Florent Simonet, auteur régulier dans la revue depuis 2009 et coordinateur du hors-série n° XVI sur l'histoire de Vouziers. Dans le même temps, Emmanuel Grossin, originaire de Savigny-sur-Aisne, devenait secrétaire de rédaction.

Le bilan éditorial de l'année 2018 est plus que satisfaisant. Les trois numéros totalisent 20 études dues à la plume de 12 auteurs différents. Les sujets traitent de Vouziers bien sûr, mais aussi de Verpel, Brécy-Brières, Landres, Tannay, Thugny-Trugny, Saint-Pierremont, Attigny, etc. De nombreuses personnalités vouzinoises ont été mises à l'honneur, connues et moins connues, citons notamment Abel Dodeman et le docteur Georges Denis.

Centenaire de 1918 oblige, l'histoire de la Première Guerre mondiale a été privilégiée dans les li-



Sur le stand du *Curieux Vouzinois* à la foire de l'Ascension 2018.

vraisons de l'année dernière. Ce fut aussi le thème central du hors-série n° XVII de Michel Coistia consacré à l'engagement des Tchèques et des Slovaques dans la guerre de 1914-1918. L'auteur raconte l'épopée incroyable et méconnue de ces valeureux légionnaires qui se sont battus sur tous les fronts et qui ont livré leurs ultimes combats en octobre 1918 à Vouziers et dans la proche vallée de l'Aisne, libérant Terron-sur-Aisne, Vandy et Chestres.

Enfin, depuis 2014, le comité de rédaction s'efforce de proposer chaque année un dernier numéro annuel consacré à un sujet unique. Ainsi, après un n° 106 (décembre 2017) sur la résistance active pendant la Première Guerre mondiale, le n° 109 qui vient de paraître est un numéro spécial « Autry », qui aborde tous les aspects de l'histoire du village. De ses familles seigneuriales à un fait divers du XIX^e siècle, de ses peintures murales de la « drôle de guerre » aux curiosités de sa chapelle Saint-Lambert,

ce numéro est une invitation à se rendre à Autry, où le comité de rédaction était présent le 23 février dernier.

Au sommaire des trois numéros de 2019, *Le Curieux Vouzinois* vous réservera de nouvelles découvertes. Alors adhérez et faites adhérer au *Curieux Vouzinois* : la campagne de réabonnement est ouverte ! Votre fidélité et votre intérêt de lecteurs sont la plus belle récompense que vous puissiez donner aux auteurs.



S'abonner au *Curieux Vouzinois*

Pour 2019, l'abonnement s'élève à 15 € pour les 3 numéros (20,20 € frais de port compris).

Pour vous abonner, vous pouvez utiliser le bulletin d'abonnement disponible à la bibliothèque municipale ou sur le site internet de la Ville de Vouziers (ville-vouziers.fr). Vous pouvez également le demander à l'adresse suivante : infos@ville-vouziers.com. Si vous voulez acquérir un numéro (ancien ou nouveau), il faut vous adresser à la bibliothèque municipale, 6 rue Henriionnet. Horaires d'ouverture : Mardi de 15 h à 19 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 15 h à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour être tenus informés de l'actualité du *Curieux Vouzinois*, inscrivez-vous à notre infolettre en envoyant un courriel à curieux.vouzinois@gmail.com

Pacte 2014

La France vit une drôle de période, il semble que certaines extrêmes veulent déstabiliser notre pays et monter les Français les uns contre les autres.

Nous devons être très attentifs, nous restons mobilisés dans votre intérêt, vous êtes au centre de nos préoccupations, et même si tout ne vous semble pas parfait, il faut que nous restions solidaires, vigilants et à l'écoute. Beaucoup de «fake news» détournent les vraies informations, même à Vouziers, méfiez-vous, recherchez la vérité et n'hésitez pas à nous questionner.

Comme vous, nous regrettons toutes ces incivilités qui empoisonnent notre quotidien, crottes de chiens, voitures garées sur les trottoirs, poubelles autour des containers ou dans la nature, trottoirs non entretenus, mégots de cigarettes, les services municipaux qui font déjà énormément, n'ont pas vocation à tout faire, il faut rester réaliste : le civisme et le respect, c'est l'affaire de nous tous !

La Ville de Vouziers et la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise ont mutualisé leurs services. Cette mutualisation doit assurer le maintien et une continuité dans les services rendus à la population de Vouziers et du territoire. Dès la fin des travaux entrepris dans la Mairie, et dans le futur siège de la 2C2A, chacun trouvera sa place et vous en serez les principaux bénéficiaires.

Comme le Journal *l'Union* l'a si gentiment écrit dans «l'aire de rien», malgré les critiques, Vouziers reste une jolie petite ville.

Les élus du groupe «Pacte 2014»
(Majorité municipale)

La voix vouzinoise

Entre la création de la Commune nouvelle de Vouziers, avec les communes de Vrivy et Terron-sur-Aisne, puis la mutualisation des services municipaux avec l'intercommunalité, les Vouzinois ont eu par deux fois l'occasion d'assister à des bouleversements importants de notre organisation territoriale locale.

En effet, voir des Communes historiques disparaître administrativement ou assister au transfert de la quasi-totalité des employés de Vouziers vers l'intercommunalité, ne sont pas des choses anecdotiques.

Si chacun est évidemment en droit de s'interroger sur le bien-fondé et l'utilité de ces décisions, on n'a, par contre, pas le moindre doute quant à la brutalité avec laquelle elles ont été imposées aux habitants et aux acteurs concernés.

Pourtant, ne devrait-il pas être de la responsabilité de nos élus de faire preuve de pédagogie, de démontrer l'utilité de leur choix et d'explicitier leurs motivations ? Ne serait-il pas normal de présenter ces choix aux populations et d'en débattre, surtout lorsque ces dernières n'ont à aucun moment mandaté les élus en place pour les faire ?

Certes, ces démarches nécessiteraient beaucoup plus de travail que d'imposer arbitrairement, et, évidemment, ouvrir le débat c'est accepter de prendre davantage de risques que de décider en *catimini*.

Mais finalement, une fois ces étapes démocratiques franchies, les choix ne seraient-ils pas meilleurs et ces grandes orientations davantage soutenues ensuite par les habitants ? La réponse est évidemment, oui...

Les élus du groupe « La Voix Vouzinoise »
(Élus de l'opposition)

N'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-vouziers.fr
pour les dates des manifestations, les horaires d'ouverture des services, toutes informations pratiques

HÔTEL DE VILLE

☎ 03 24 30 76 30 • Fax 03 24 30 76 50
Place Carnot - BP 20 - 08400 Vouziers
Courriel : ville@ville-vouziers.fr

Site internet :

<http://www.ville-vouziers.fr>

Accueil, rue de Rennes,
ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
samedi (service état civil) :
de 10 h 30 à 12 h.

LOISIRS

Centre aquatique Argona ☎ 03 24 31 03 65

En période estivale, ouverture au public :
Espace aquatique : du lundi au dimanche
et jours fériés de 10 h à 12h30 et de 14 h à
19 h. Espace bien-être et forme : du mardi
au dimanche et jours fériés de 10 h à
12h30 et de 14 h à 19 h.

Tél. : 03 24 31 03 65. www.argona.fr

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

☎ 03 24 71 64 93 6, rue Henrionnet

Bibliothèque : Horaires : mardi : 15 h à
19 h 30, mercredi 10 h à 12 h et 14 h à 18 h,
vendredi 15 h à 19 h 30, samedi 10 h à 12 h
et 14 h à 17 h.

Services : Prêt, salle de lecture (encyclopédies
et cédéroms), vente du *Curieux Vouzinois*,
accès internet, espace multimédia.
Accueil des groupes et des classes sur
rendez-vous. Heure du conte le mercredi
tous les 15 jours à 15 h..

Ludothèque. En période scolaire : mardi :
17 h 30 à 19 h 30, mercredi : 14 h à 18 h,
vendredi : 17 h 45 à 19 h 30, samedi : 10 h
à 12 h et 14 h à 17 h. Pendant les vacances
scolaires : même horaires que la biblio-
thèque ci-dessus.

CINÉMA LES TOURELLES

33, rue Gambetta ☎ 03 24 71 94 71

Programme sur les sites

www.ville-vouziers.fr ou

www.lestourellesvouziers.fr

CENTRE LES TOURELLES (association)

6 rue Henrionnet ☎ 03 24 71 64 77

Spectacles vivants

FJEPCS La Passerelle

15 rue du Champ de Foire - Vouziers

Ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

☎ 03 24 30 99 61

Fax : 03 24 71 72 57.

e-mail : fjep-vzrs@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME

10, place Carnot - Vouziers

☎ 03 24 71 97 57

e-mail : info-tourisme@argonne-ardennaise.fr

site : www.tourisme.argonne-ardennaise.fr

PERMANENCES

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL,
7 place Carnot. **Attention, les permanences
sont transférées au 1^{er} étage du CCAS
pendant 2 à 3 mois sauf pour la Sécurité
sociale qui est au CPR, salle A.**

■ **Agence locale d'énergie** (1^{er} mercredi du
mois) : 9 h à 12 h. Conseils gratuits sur les éco-
nomies d'énergie.

■ **ADIL** (Information sur le logement) : 1^{er} jeudi,
de 15 h à 17 h, sur rendez-vous. Tél. : 03 24
58 28 92.

■ **CICAS** (caisse de retraite complémentaire)
☎ 0820 200 015 : sur rendez-vous, 2^e et 4^e
lundi du mois, 14 h à 16 h.

■ **Centre d'information sur les droits des
femmes et des familles (CIDFF)** : sur RDV, un
jeudi sur deux, 9 h à 12 h. Tél. : 03 24 37 39 98.

■ **Conseil départemental d'accès au droit
(CDAD)** (consultation gratuite) : 1^{er} jeudi du
mois, de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.

Tél. : 03 24 57 57 57 pour les avocats, 03 24
56 48 32 pour les huissiers, 03 24 56 03 29
pour les notaires.

■ **Conciliateur de justice** : 3^e jeudi du mois,
de 14 h à 17 h.

■ **FORHOM (aide aux victimes d'infractions
pénales)** : 4^e jeudi du mois, de 13h30 à 17 h,
tél. : 03 24 35 37 36.

PERMANENCE À L'HÔPITAL ■ **Prélude** (Pré-
vention et lutte contre les dépendances) : per-
manence transférée au sein des consultations
externes de l'hôpital, sur rendez-vous au 03 24
35 15 39, tous les mardis, de 17 h à 19 h.

PERMANENCES AU CPR :

2, rue Agriculture ☎ 03 24 30 47 67

■ MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Accueil par un agent pour obtenir des infor-
mations et effectuer des démarches adminis-
tratives relevant de plusieurs administrations
ou organismes publics (CPAM, MSA, CAF,
CRAM...). Du lundi au vendredi de 8h30 à
12 h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h, et
à la demande lundi, mardi et jeudi de 13h30
à 17h.

■ **Armée** (CIRFA) : 4^e mercredi du mois, de
14 h à 16 h, sans rendez-vous.

■ **PÔLE EMPLOI** : sur RDV au ☎ 39 49.

■ **Mission locale Sud-Ardenne** : tous
les jours de 8h30 à 12h30 et 13h30 à
17h30 sauf le vendredi, fermeture à 16h30.
☎ 03 24 71 95 91.

■ **Espace Métiers** : tous les jours de 9 h à
12 h et de 14 h à 17 h (fermé le lundi matin).
Tél. : 03 24 71 95 91.

■ **BGE (réseau national d'appui aux entre-
prises)** : 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h,
sur RDV. Tél. : 03 24 32 79 86.

■ **Travail partagé** : lundi, mardi, jeudi, vend-
redi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions le
mercredi de 9 h à 12 h. ☎ 03 24 30 65 58.

■ **Sécurité sociale** : mardi de 9 h à 12 h,
tél. 36 46 sauf pendant les vacances scolaires.

Attention, les permanences prestations de la Sécurité so-
ciale sont fermées pendant les vacances scolaires.

DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

46, rue Bournizet ☎ 03 24 71 78 13.

Accueil des enfants scolarisés dans les
écoles Dodeman, Dora Levi et Avetant.
Gestionnaire : Permanence, 3 rue du Chemin
Salé, de 9 h 30 à 11 h 30 ☎ 06 49 59 90 69.

DÉCHÈTERIE :

Pôle d'activités d'Argonne de Vouziers

Conditions d'accès : se renseigner au

03 24 30 55 71.

Heures d'ouverture :

Fermée le jeudi matin.

• du 1^{er} mars au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9 h à
11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, samedi : de
9 h à 11 h 50 et de 13 h à 16 h 50.

ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage au porte-à-porte des or-
dures ménagères à Vouziers a lieu soit
le mardi ou le vendredi. Se renseigner au
03 24 30 55 71.

ÉTAT CIVIL

Novembre 2018 :

Décès* : Mireille Renaudin Vve Collinet,
92 ans ; Louis Boquillon Vve Letissier,
97 ans ; Josefa Morales Sierra Vve Jime-
nez Alvarez, 86 ans ; Angélique Vahsen
Vve Pollet, 92 ans ; Christiane Brunette,
86 ans ; Léontine Bertrand Vve Bestel,
93 ans.

Décembre 2018 :

Naissance : Hugo Caquelin Gibout.
Décès : Andrée Hardy Vve Gesson, 98 ans,
Germaine Godart Vve Lacroix, 102 ans ;
Michèle Guillot Vve Thiriet, 89 ans, Michel
Pirson, 86 ans ; Gilberte Henry Vve La-
guerre, 94 ans ; Isabelle Tariel ép. Greff,
44 ans ; Daniel Bourscheidt, 87 ans ; Je-
anine Lebègue Vve Dion, 80 ans ; Micheline
Fromentin Vve Coustier, 85 ans ; Andrée
Gindre Vve Thebaud, 95 ans ; Yolande
Demarchi Vve Swiatlowski, 90 ans ; Mau-
rice Legal, 83 ans ; René Haas, 96 ans.

Janvier 2019 :

Naissance : Maylane Da Silva Canto.
Décès : Monique Lanotte ép. Bertrand,
84 ans ; Madeleine Gassin ép. Delangle,
79 ans ; René Tailleur, 91 ans ; Hélène
Jagielo Vve Kalmes, 83 ans.

Février 2019 :

Naissance : Dljayden Hermans.
Décès : Liliane Fauvel Vve Ducros-de-
Saint-Germain, 83 ans ; Raymonde Hayot
ép. Lacourt, 78 ans ; Muguette Depuiset
Vve Geoffroy, 95 ans.

Date arrêtée au 27/02/2019.

* seuls figurent les avis dont les familles ont
accepté une publication dans la presse.

CONCERT DE PRINTEMPS

The background of the top half of the poster is a vibrant, abstract watercolor wash in shades of green, blue, and purple. Overlaid on this are several white musical staves with various notes, including quarter notes, eighth notes, and rests, some of which are floating and appearing to move across the frame.

*Dimanche 24 mars à 15 heures
à la salle des fêtes de Vouziers*

*Concert donné par l'Harmonie municipale
sous la direction de Jean-Sébastien Martin*

Entrée libre

